

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Coaticook, 18 septembre 2018** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le jeudi 13 septembre 2018, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

### De mauvais constats quant à la gestion de matières résiduelles sur le territoire de la région de Coaticook

Depuis le début de l'été, deux enviroconseillères se sont jointes à l'équipe de la MRC de Coaticook : Marjolie Côté et Marie-Ève Sasseville afin de sensibiliser les résidents sur la gestion des matières résiduelles. Dans le souci d'améliorer la qualité des matières récupérées, elles ont sillonné les routes de la MRC afin de vérifier le contenu des différents bacs. Un rapport a alors été émis afin de présenter aux élus du conseil de la MRC, voici quelques constats. En terme général, le bac brun est bien exploité et contient plusieurs matières organiques. Cependant, son utilisation est encore trop faible puisque beaucoup de résidus de nourriture et de papiers souillés se retrouvent dans les déchets. Quant au bac de recyclage, les plastiques non numérotés ou de type « 6 » ainsi que la styromousse sont encore majoritairement déposés dans le bac de recyclage. Les sacs/pellicules plastiques non ensachés et les emballages font également partie des problématiques récurrentes. Pour ce qui est des bacs à déchets, à travers la MRC, il y a plusieurs cas de quantité excessive de déchets, surtout dans les nouveaux développements et les multilogements, en plus d'une grande quantité de matières organiques (restes de table) ainsi que les papiers/cartons souillés qui se retrouvent dans les déchets. Des produits dangereux ont même été retrouvés régulièrement dans les déchets (aérosols, peintures, contenants d'huile). Elles ont constaté qu'il reste encore du travail à faire quant à la sensibilisation sur la gestion des matières auprès des résidents sur l'ensemble du territoire. Le conseil en profite pour réitérer l'importance des efforts de chaque citoyen et les invite à redoubler de vigilance afin de maintenir les bonnes habitudes acquises au fil des années et qui nous honorent du titre d'une des meilleures MRC du Québec en terme de gestion des matières résiduelles.

### Bilan de la première année de mise en œuvre du PDZA de la MRC de Coaticook

En mai 2017, le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook (PDZA) était adopté au conseil de la MRC et le mois suivant, il était lancé et diffusé sur le territoire. Depuis ce lancement, plusieurs actions de mises en valeur, de soutien aux entreprises et de démarchage agricole et agroalimentaire ont été effectuées. Des visites de ferme ont été organisées afin de mettre en valeur certains de nos producteurs à l'échelle régionale. Une quarantaine (40) d'entreprises agricoles/agroalimentaires ont sollicité et ont reçu des conseils pour différents sujets, dont le démarrage d'entreprise agricole ou de transformation alimentaire, la démarche de transport de main-d'œuvre agricole ou encore la recherche de ressources agricoles. Il y a d'ailleurs eu la mise sur pied et le déploiement de l'ARTERRE, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires ainsi que la mise sur pied d'un projet de travailleur de rang. D'autres actions du genre auront lieu dans les prochains mois, toujours dans le but de faire progresser le secteur agricole et les secteurs complémentaires à l'agriculture de la région de Coaticook, et ce, de façon durable.

- 30 -

### Sources

Amélia Carr, agente de communication marketing à la MRC de Coaticook  
819-849-7083, poste 249, communication@mrcdecoaticook.qc.ca

### Informations

Monique Clément, coordonnatrice de projet aux matières résiduelles à la MRC de Coaticook  
Étienne Lafortune, agent de développement agricole à la MRC de Coaticook